

Autorisation d'utilisation de photographies

(A faire signer par le modèle photographié ou les représentants légaux du modèle mineur photographié)

Je / Nous soussigné(e)

Le modèle photographié (Nom et Prénom) :

ou

Les représentants légaux du modèle mineur photographié

(Nom et Prénom de la mère) :

(Nom et Prénom du père) :

demeurant :

reconnais que les photographies me représentant ou représentant notre enfant (Nom et Prénom) pourront être utilisées, à titre gratuit, par (Nom et Prénom du photographe) « Le Photographe » dans le cadre général de la promotion du port de Cannes et plus précisément pour sa participation au concours Cannes Photo Awards qui se déroulera du 09 janvier au 25 juin 2012.

Je reconnais que le Photographe et l'organisateur du concours (la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Nice Côte d'Azur / CCITNCA) pourront reproduire, diffuser, modifier, mettre en ligne ou représenter les photographies me représentant ou représentant celle de notre enfant, dans le cadre précité et sur leurs supports de communication, notamment sous format : papiers, audiovisuel, électronique ou numérique ainsi que sur Internet.

Plus précisément, la CCITNCA s'engage expressément et limitativement à exploiter les photographies à des fins et des besoins exclusifs de promotions (y compris publicitaires) du Port de Cannes et/ou dans la perspective de faire connaître au grand public la diversité des activités et des métiers du port (y compris sur son Site Internet disponible à l'adresse – www.cannesphotoawards.com et sur le blog www.blogduportdecannes.com).

Dans l'hypothèse où la photo me représentant viendrait à être récompensée par le concours, je conviens que celle-ci soit exposée sur l'esplanade Pantiéro au cours des mois de juillet et août 2012.

Le droit de reproduction s'entend comme « la fixation matérielle de l'œuvre par tous procédés permettant de la communiquer au public d'une manière indirecte » (Article 122-3 du CPI). Le droit de représentation consiste dans « la communication de l'œuvre au public par tout procédé ». Compte tenu des différents moyens de représentation possibles (Internet notamment), la présente autorisation sera valable pour une exploitation dans le monde entier.

Je déclare avoir été informé(e) des caractéristiques particulières de fonctionnement des sites Internet et, notamment, des risques inhérents à la diffusion sur un réseau international ouvert des photos réalisées.

Je reconnais que les photographies, effectuées le ou les (dates) au Port de ainsi que leur exploitation ne porte pas atteinte à ma vie privée, ni à mon droit à l'image. Je renonce en conséquence, expressément, à engager toute action en réparation d'un préjudice éventuel et à me prévaloir de l'article 9 du Code Civil relatif à la protection de la vie privée.

Enfin, je garantis par la présente n'être lié(e) à aucune convention avec des tiers m'interdisant de donner la présente autorisation.

La présente autorisation est délivrée à titre gratuit et est consentie pour une durée de 5 ans, à compter de la signature de la présente.

Fait en **deux exemplaires** à, le

Signatures (précédées de la mention « Bon pour Accord)

- Le Photographe
- Le modèle ou les deux représentants légaux du modèle mineur, accompagné de la pièce d'identité